

[URBACT IV] 2021-2027

URBACT, c'est quoi ?

URBACT est un programme de Coopération Territoriale Européenne qui s'inscrit dans la politique de cohésion européenne. Il permet aux collectivités européennes d'échanger leurs expériences et bonnes pratiques en réseaux transnationaux ; de renforcer leurs capacités en matière de développement urbain ; et de bénéficier d'une expertise thématique et méthodologique qui se veut participative et intégrée.

URBACT, pour qui et avec qui ?

URBACT s'adresse à toutes les collectivités territoriales sans restriction en termes de taille et d'habitants, des 27 Etats Membres et des pays partenaires (Suisse, Norvège, Albanie, Bosnie-Herzégovine, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie, Moldavie, Ukraine).

URBACT, c'est quand ?

Il s'agit actuellement de la génération d'URBACT IV, qui s'inscrit dans la programmation 2021-2027 du FEDER.

Plusieurs appels à projets, ainsi que différents événements à destination des collectivités engagées dans le programme et de futurs bénéficiaires, vont rythmer la programmation.



Le programme URBACT propose aux collectivités de toute l'Europe de faire partie d'un **réseau**, c'est-à-dire d'un groupe de 6 à 10 collectivités qui partage une problématique commune sur le développement urbain.

Les thématiques sont diverses : gouvernance participative, planification urbaine, économie locale, changement climatique, cohésion sociale, etc.

Trois types de réseaux de villes

Chaque partenaire va pouvoir partager son expérience et apprendre de ses pairs, afin de construire :



Un plan d'action intégré visant à trouver des solutions innovantes à son défi
Thématique traitée "à partir de 0"

Un plan de transfert à partir d'une bonne pratique d'une collectivité cheffe de file qui va la partager



Un plan de financement à partir d'un projet plutôt axé sur des actions innovantes

Une méthode et des outils

Un expert du Secrétariat URBACT accompagne chaque réseau dans sa réflexion, les méthodes de travail et la conception de son plan d'action, de transfert ou de financement en leur transmettant la **méthode URBACT** : Intégration, Participation, Apprentissage par l'action.



1

Trouver des solutions urbaines concrètes pour vos territoires

Vous êtes confrontés à des difficultés ou vous souhaitez mettre en place une politique intégrée et participative dans les domaines touchant au développement urbain (alimentation durable, innovation, jeunesse, mobilité, logement, égalité de genre...) ?

URBACT vous permet de concevoir des solutions opérationnelles et durables pour y répondre avec un cofinancement européen.

2

S'inspirer des pratiques et expériences de vos pairs en Europe

"Comprendre, Adapter, Réutiliser".
URBACT permet de découvrir les bonnes pratiques mises en place par vos homologues européens au sein de leurs collectivités locales, et de s'en inspirer, d'échanger et d'apprendre pour les transférer sur votre propre territoire en les adaptant à votre contexte local.

Quoi de mieux que de s'inspirer de ses voisins ?

3

Co-produire vos stratégies urbaines intégrées

Au sein de votre réseau URBACT, vous aurez vos partenaires européens mais vous devrez également mettre en place votre groupe local URBACT, composé d'acteurs publics et privés intervenant sur votre territoire en lien avec la thématique choisie. C'est avec ce groupe que vous confectionnerez vos solutions au niveau local dans une démarche participative.

A vous de trouver les parties prenantes les plus pertinentes.

4

Renforcer vos compétences et celles de votre collectivité

URBACT vous permet d'élargir vos connaissances, tant sur le montage d'un projet européen, l'animation de partenariats transnationaux que dans la conception et la mise en œuvre d'approches intégrées et participatives du développement urbain.

URBACT, c'est aussi l'acquisition d'une méthode de travail basée sur la mobilisation d'acteurs locaux et la co-construction sur la durée grâce à l'accompagnement d'experts tout au long du projet.

5

Intégrer une communauté de travail européenne

Lorsque vous entrez dans URBACT, vous intégrez un réseau de praticiens des politiques urbaines à travers toute l'Europe (techniciens, élus, experts). Vous découvrez sur le terrain d'autres manières de faire. Vous rencontrez des partenaires avec qui vous pouvez tisser des liens pour de futures collaborations.

URBACT est votre porte d'entrée dans l'univers des programmes européens et de la communauté urbaine !

6

Vous faire connaître en Europe et en France

Participer au programme URBACT vous donne l'occasion de valoriser vos pratiques, vos expériences et savoir-faire au niveau européen grâce à vos échanges avec vos pairs et les outils de communication du Secrétariat URBACT (site web, réseaux sociaux, événements). Au niveau national, le point de contact français valorise vos actions et vous met en lien avec des initiatives nationales. Au niveau local, URBACT donne encore plus de visibilité à vos projets.

Qui contacter pour plus d'informations ?



Le point de contact national pour la France et le Luxembourg est hébergé par l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Il représente le relai entre le Secrétariat URBACT et les bénéficiaires français et luxembourgeois.

Pour toute question, besoin d'informations et d'accompagnement dans les candidatures, vous pouvez le contacter :



urbact-fr-lux@anct.gouv.fr



<https://urbact.eu/france-et-luxembourg>



[URBACT & EUI - France Luxembourg](#)



[Lettre d'information](#)

Les prochains appels ?

2025



1er Avril - 30 Juin (15h)
Appel à Réseau de
Transfert

<https://urbact.eu/get-involved>

2026



Avril - Juin
Appel à Réseau de
planification d'actions (APN 2)